



## Déclaration de l'UNSA Education

Avec 30 postes attribués au Puy de Dôme, c'est la deuxième année consécutive que notre académie enregistre une dotation positive après des années de suppressions massives d'emplois quels que soient les contextes démographiques et les conditions de travail de nos collègues. La dotation de 61 postes depuis 2013 est préférable à l'amputation de 57 emplois les deux années antérieures. Nous soulignons ce changement de cap

Cependant, l'UNSA Education ne considère pas cette enveloppe budgétaire comme suffisante. Avec une prévision d'effectif en augmentation de plus de 618 élèves, les 30 postes ne seront pas à la hauteur des besoins, d'autant plus que les premières remontées des prévisions semblent nous indiquer une hausse démographique encore plus importante que prévue.

Depuis plus de 10 ans, cette hausse conjuguée aux suppressions de postes a laissé des « stigmates » importants.

Le nombre d'élèves par classe a augmenté, les moyens de remplacements ont dramatiquement baissé, la formation continue des enseignants s'est réduite considérablement et l'ASH n'a pas les moyens suffisants pour suivre les mutations opérées depuis la loi de 2005.

L'UNSA Education ne peut que constater l'ampleur du chantier et le manque de leviers.

Nous porterons aujourd'hui à votre connaissance les situations qui méritent une création de poste. Des écoles en élémentaire ou en maternelle ont des effectifs trop chargés rendant les conditions de travail de nos collègues difficiles malgré leur grand professionnalisme.

L'UNSA Education demande que les moins de 3 ans soient comptabilisés dans les effectifs comme l'indiquent les textes officiels.

L'affectation du dispositif « plus de maitres que de classes » méritera aussi un examen approfondi. En effet, l'UNSA Education considère que les écoles en zone prioritaire doivent en être pourvues mais que de nombreuses autres écoles méritent d'être concernées par ce dispositif eu égard à la population accueillie et/ou à l'organisation pédagogique.

Nous demandons également que vous ayez une attention particulière sur les dispositifs d'accompagnement et de scolarisation des enfants primo arrivants notamment sur le secteur de Clermont-Ferrand.

Un autre sujet prégnant est celui du remplacement. De nombreux postes ont été supprimés, il y a 2 ans et les conséquences se font sentir sur le terrain. Les tensions dans les écoles à plusieurs périodes de l'année en témoignent et des réponses sont attendues.

Les 10 postes créés l'année dernière et les 10 nouvelles créations envisagées lors du CTSD du 22 avril indiquent votre préoccupation sur ce sujet et vont dans le bon sens.

Nous voyons bien qu'à ce rythme, il vous faudra encore un an pour revenir sur l'ensemble des mesures de fermeture de votre prédécesseur. Preuve, s'il en est, qu'il est plus facile de supprimer que de recréer.

Un renforcement des RASED et de l'ASH (maître référent, ULIS sur certains secteurs...) nous semble également indispensable pour permettre à ces acteurs de mener leur combat contre l'échec scolaire et l'intégration des élèves handicapés ou à besoins particuliers.

Par ailleurs, notre organisation restera vigilante quant à la convention signée dans le Cantal et la possibilité que d'autres départements de l'académie (Allier et Haute Loire) puissent en faire de même (dixit Madame le Recteur lors d'un précédent CTA). Cette initiative des politiques locaux, actant sur 3 ans la non fermeture de postes en échange d'un engagement de restructuration sur ce même territoire, ne doit pas se faire au détriment des autres départements et notamment du Puy de Dôme. Cette année, nous exprimons notre solidarité avec nos collègues de la Haute Loire et de l'Allier qui gèrent des suppressions d'emplois alors que leurs effectifs augmentent.

Pour conclure, les collègues portent sur leurs épaules depuis longtemps un système scolaire d'enseignement sclérosé et aux moyens encore insuffisants. Le fardeau est désormais trop lourd et la patience des collègues à bout. La refondation de l'école que nous appelions de nos vœux doit réussir et montrer ses effets rapidement.

Pour cela, l'UNSA Education souhaite que le nouveau gouvernement prenne l'engagement de poursuivre l'effort budgétaire dans notre ministère et de ne pas revenir sur les 60 000 postes prévus.

Nous serons attentifs et combatifs pour que les actes suivent les paroles et que l'école devienne enfin l'outil d'émancipation culturelle et social pour les jeunes de notre pays.